**ARRÊTÉ**

**portant radiation des cadres suite à rupture conventionnelle**

**De M. ou Mme [Nom Prénom]**

Le Maire *(ou le Président)* de [collectivité ou établissement public],

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique, et notamment son article 72,

Vu le décret n°2019-1593 du 31 décembre 2019 relatif à la procédure de rupture conventionnelle dans la fonction publique,

Vu la convention de rupture conventionnelle conclue en date du [**date**] entre Le Maire *(ou le Président)* de [**collectivité ou établissement public**] et M. ou Mme [**Nom, Prénom**] fixant une date de cessation définitive des fonctions au [**date**],

Considérant que les parties n’ont pas exercé leur droit de rétractation,

**ARRÊTE**

|  |  |
| --- | --- |
| **Article 1** **:** | M. ou Mme [**Nom, Prénom**] est radié(e) des cadres à compter du [**date**]. |
| **Article 2** **:** | Le Secrétaire Général (ou le Directeur Général) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera :  - Notifié à l'intéressé(e).  Ampliation adressée au :  - Président du Centre de gestion,  - Comptable de la collectivité. |

Fait à [**commune**], le [**date**]

Le Maire *(ou le Président),*

Le Maire (ou le Président),

* certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
* informe que le présent arrêté peut faire l’objet d’un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

Le tribunal administratif peut aussi être saisi par l’application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Notifié le [**date**] Signature de l’agent :